

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 45

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 Mars 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE

OBJET

Soutien à l'organisation de la Fête de l'Europe le 7 mai à Marseille

**Direction Générale Adjointe de l'Economie et du Développement
Direction des Relations Internationales
13692**

PRESENTATION

OBJET DU RAPPORT

L'objet du présent rapport est de présenter le projet spécifique porté par l'association EUROCIRCLE : organisation de la Fête de l'Europe à Marseille le 7 mai 2016.

PRESENTATION DE L'ACTION

A – le Conseil Départemental des Bouches-du Rhône et l'Europe

Au cours de l'année 2016 et dans le cadre de sa Politique européenne vont être initiés par le Conseil Départemental **de nouveaux dispositifs répondant aux enjeux posés par la construction européenne.**

POURQUOI PARLER D'EUROPE ?

L'Europe, une réalité lointaine pour nombre de nos citoyens :

L'Europe compte aujourd'hui 28 membres. Riche de sa diversité, forte de ses traditions et langues plurielles, elle est aussi caractérisée par les valeurs communes que ses membres ont en partage.

Cependant, l'Europe reste pour beaucoup trop abstraite, et derrière la façade d'une construction politique et économique, trop nombreux sont ceux qui méconnaissent les pays et cultures qui la composent ou le fonctionnement de ses institutions.

L'Europe apparaît souvent comme un objet à l'identité floue, une réalité lointaine, administrative et virtuelle. Les taux importants d'abstention aux élections européennes (56.05% en 2014, par exemple) sont là pour témoigner du désintérêt qu'éprouve un grand nombre de citoyens européens pour cette «Union» qu'ils cernent mal.

Pourtant, l'Europe aujourd'hui, ce sont des réalités quotidiennes très concrètes telles que le passeport européen, la monnaie unique, les directives européennes... et aussi, et peut-être avant tout, un ensemble de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être. Que faut-il savoir sur l'Union européenne? Où trouver l'information? Sur quels documents s'appuyer? Comment fonctionnent les institutions européennes? Qui fait quoi? Voilà quelques-unes des questions qui reviennent souvent de la part de nos concitoyens et auxquelles des associations de notre Département s'efforcent d'apporter des réponses.

L'Europe, Un engagement pour la collectivité :

Parmi les objectifs des dispositifs développés par le Conseil départemental pour répondre aux enjeux posés par la construction européenne, **s'impose celui de renforcer le sentiment d'appartenance à la citoyenneté européenne**, à travers un programme favorisant différents types d'actions :

- Actions contribuant à une plus grande information sur la construction européenne et une meilleure connaissance des pays membres,
- Actions encourageant la mobilité des jeunes au sein de l'Union Européenne,
- Défense et valorisation du patrimoine européen à travers des actions d'échange de bonnes pratiques et de partage de savoir-faire.

Sera aussi favorisée la **mutualisation** de son action avec les actions conduites par d'autres collectivités locales.

B - La Fête de l'Europe 2016 soutenue par le Conseil Départemental

1 – Le 9 mai : la Journée de l'Europe

Qu'est-ce que la Journée de l'Europe ?

Le 9 mai 1950, sur proposition de Jean Monnet, Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères français, fait une déclaration historique dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay : appelant à la mise en commun sous une autorité internationale des productions française et allemande de charbon et d'acier.

La Journée de l'Europe (9 mai) célèbre la paix et l'unité en Europe. Il s'agit de la **date anniversaire de la «déclaration Schuman»**.

À l'occasion de la Journée de l'Europe, les institutions de l'Union européenne ouvrent leurs portes au public au début mai, à Bruxelles et à Strasbourg. Les bureaux locaux de l'Union en Europe et dans le monde entier organisent un éventail d'activités et de manifestations pour tous les âges.

Chaque année, des milliers de personnes participent à des visites, des débats, des concerts et d'autres événements lors de cette journée destinée à mieux faire connaître l'Union. Aujourd'hui, le 9 mai est devenu un symbole européen (Journée de l'Europe) qui, aux côtés du drapeau, de l'hymne, de la devise et de la monnaie unique (l'euro), identifie l'Union européenne en tant qu'entité politique.

2 - Edition 2016 de la fête de l'Europe

Pour l'édition 2016, la Fête de l'Europe aura lieu **le samedi 7 mai entre 14h et 20h, Place Villeneuve Bargemon à Marseille.**

La manifestation ne pourra se tenir comme les autres années en date du 9 mai car en 2016 ce jour tombe un lundi et afin de s'assurer de mobiliser un public large et diversifié, la Fête de l'Europe a donc été avancée au samedi 7 mai.

Chaque année, le public est convié sur la place Bargemon pour participer à cet événement **entièrement public et gratuit.**

La place s'anime alors sur des rythmes festifs entraînant jeunes, enfants et adultes dans une ambiance interculturelle et énergique.

Au menu, des voyages interculturels en bateau, concerts, danses, théâtre, jeux, ateliers interactifs, expositions, projections et pleins d'autres surprises pour égayer la journée des participants. Mais également des conférences et des débats sur les enjeux européens.

Au fil des années, la Fête de l'Europe, s'est ancrée peu à peu dans les esprits et est devenue un rendez-vous annuel des cultures et des habitants de l'espace euro-méditerranéen.

Le but étant de l'amener à devenir un événement incontournable du paysage culturel marseillais et à contribuer à renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens à l'Europe.

LA FETE DE L'EUROPE EN CHIFFRES (Données de l'édition 2015)

Plus de 6000 participants tout au long de la journée

39 parties prenantes (partenaires et intervenants)

1 espace d'information réunissant 22 institutions, consulats et associations

25 animations proposées

5 spectacles de danse

2 concerts

1 spectacle de danse hip-hop

1 spectacle de Théâtre

3 vidéos de l'événement

500 affiches diffusées

8000 Flyers diffusés

3 - Présentation du porteur de projet : l'association EUROCIRCLE

Créée en 1993 à Berlin, EUROCIRCLE est depuis 2006 une ONG européenne, qui développe et réalise des projets transnationaux, notamment dans le domaine de la mobilité internationale des jeunes. Ces projets ont pour but de favoriser l'émergence d'une citoyenneté européenne interculturelle, basée sur les valeurs de la tolérance, de l'égalité, de la paix, de l'écologie, et de la solidarité.

En tant qu'organisme d'appui au montage de projets transnationaux, l'association EUROCIRCLE développe et réalise, en coopération avec ses partenaires européens, des projets innovants dans les domaines de l'information, des nouvelles technologies, de l'éducation et de la formation professionnelle, de l'apprentissage par voie électronique, de la jeunesse, des échanges, des stages à l'étranger, de l'économie sociale, de l'emploi, du troisième secteur, de la gestion et de la protection de l'environnement, de la santé, et enfin de la culture.

Les actions d'EUROCIRCLE se décomposent en quatre grandes thématiques, qui sont :

- Les activités d'information,
- les activités de conseil,
- les activités d'accompagnement et de partenariat de projet,
- les activités de développement de projet.

Depuis 1996, EUROCIRCLE développe un réseau de partenariats actifs dans le montage et la coordination de projets européens et spécifiquement dans le domaine de la jeunesse et édite depuis 16 ans un bulletin mensuel d'information en deux langues, diffusé en Europe et ciblé sur les programmes d'actions et d'initiatives communautaires et sur d'autres outils de financement.

L'association porte elle-même certains dispositifs ou projets soutenus par la communauté. Elle agit activement dans le secteur de la coordination du Service Volontaire Européen et des échanges interculturels, dans l'accueil et l'envoi de stagiaires de la formation professionnelle via le programme Leonardo mobilité, IDA, OFAJ.

Le soutien depuis plus de dix ans du Conseil Départemental à l'association EUROCIRCLE a porté ses fruits, puisque depuis, l'association a reçu de nombreuses demandes d'accompagnement qui lui ont permis de dispenser gratuitement ses services et d'exercer ainsi pleinement son statut d'association à but non lucratif.

Par ailleurs, depuis 1999, EUROCIRCLE gère un site Internet d'informations sur les programmes européens de financement. Ces neuf dernières années, l'association EUROCIRCLE a connu un développement considérable, du fait d'une augmentation du nombre de ses partenaires, l'association a ainsi acquis toute sa légitimité au niveau local et européen.

EUROCIRCLE a, en outre, été agréée en tant que structure coordinatrice, d'envoi et d'accueil pour le Service Volontaire Européen et structure d'accueil des jeunes dans le cadre du Service Civique.

Une expérience prouvée dans l'organisation de la Journée de l'Europe

En 1998, suite à un intérêt certain pour l'Union Européenne, EUROCIRCLE a pris l'initiative d'organiser la Journée de l'Europe à Marseille. Aujourd'hui, après plus de dix éditions de la Fête de l'Europe, **EUROCIRCLE a su créer un rendez-vous annuel à succès qui attire chaque année un public plus nombreux et diversifié.**

ENONCE DES DEMANDES

Compte tenu de l'intérêt de cette action et sur proposition de Monsieur le Délégué aux Relations Internationales, aux Affaires Européennes et aux interventions humanitaires, il est proposé que soient accordés 10.000 euros à l'association EUROCIRCLE sur un coût global du projet de 32.000 euros.

La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget départemental 2016 :
- sur le programme 10032, chapitre 65, fonction 041, article 6574.

INCIDENCES FINANCIERES

Au bénéfice des considérations qui précèdent, je vous invite à statuer sur cette proposition dont le montant total s'élève à **10 000 €**

Direction	N°programme	N°opération	Libellé	Imputation	Engagement CP
Relations Internationales et Affaires Européennes	10032	A créer	Coopération européenne	65-041-6574	10 000 €

PROPOSITIONS

En cas de décision favorable, il conviendra de vous prononcer favorablement sur :

- l'attribution de 10.000 € à l'Association EUROCIRCLE afin de mener à bien l'organisation de la Fête de l'Europe à Marseille le Samedi 7 mai 2016 sur des crédits mis à disposition au titre de l'exercice 2016, chapitre 65, fonction 041, nature 6574,
- En cas de non réalisation totale ou partielle de l'une ou l'autre des actions, le Département pourra notifier la demande de reversement de la subvention correspondante. Le reversement devra avoir été effectué deux mois après la notification. Un titre de recette sera alors émis.

CONCLUSION

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL